

COMPTES RENDUS

Thèses de l'Institut de Liturgie de Paris

Honoré VINCK, m.s.c., *Les réformes liturgiques de 1911-1914*.
Thèse ronéotée, VII-307, 165 pp., Paris, Institut supérieur de
Liturgie, 1971.

Entre la réforme liturgique tridentine et celle de Vatican II amorcée par Pie XII, la seule réforme liturgique menée à bien par le Siège apostolique est celle de saint Pie X avec le rétablissement de la récitation hebdomadaire du psautier et la remise en honneur du dimanche (*Divino Afflatu*, 1^{er} novembre 1911). Grâce à la documentation d'une richesse exceptionnelle qu'il a réunie, H. Vinck retrace le déroulement de la réforme et le rôle de chacun des acteurs, y compris Pie X lui-même.

La dernière année du pontificat de Léon XIII (1902) voit naître, non seulement la commission biblique, mais la commission historico-liturgique de la congrégation des rites, présidée par Duchesne, avec parmi ses membres au moins deux autres grands savants, Ehrle et Mercati, et aussi Benigni qui jouera un si grand rôle dans le combat antimoderniste. Vers 1905 cette commission présente au Pape un projet de réforme du bréviaire, mais Pie X estime le temps inopportun et fait suspendre les travaux. On est en pleine crise moderniste et en 1912 l'*Histoire ancienne de l'Eglise* de Duchesne sera mise à l'index.

Entre-temps la réforme du psautier est parue, préparée pour l'essentiel en quelques mois d'été romain, non par la commission Duchesne mais par une commission spéciale composée quasi uniquement de rubricistes italiens et présidée par La Fontaine, un pasteur que Pie X a fait venir de son évêché de Calabre comme secrétaire de la congrégation des rites. Lui et les autres sont pieux, apparemment étrangers aux problèmes qui agitent l'Eglise et leur temps, et dépourvus de culture historique : ils connaissent l'histoire du Bréviaire dans la mesure où ils ont lu Batiffol ou Bäumer. Mais l'un d'eux, Piacenza, est convaincu qu'il faut restaurer le psautier et le dimanche. Il a réussi à atteindre le Pape dont les sentiments personnels étaient, semble-t-il, déjà disposés dans ce sens. Du coup la commission du psautier est constituée, indépendante de la congrégation des rites défavorable et de faible compétence ; Bressan, secrétaire particulier de Pie X, en fait partie et assure la liaison en permanence.

Le psautier une fois publié, bien des compléments sont nécessaires. On y travaille. Piacenza propose des hommes à adjoindre à la commission, plus compétents que les membres actuels, « moi compris ». Le Pape souligne ces deux mots, mais ne fait rien.

La Fontaine lui fait accepter l'idée d'une grande commission de réforme, où les historiens de la liturgie manquent, mais où les biblistes et les historiens de l'Eglise sont convenablement représentés. Survient la mort de Pie X. Benoît XV, qui avait été favorable à la réforme mais semble avoir trouvé hâtive l'œuvre rubricale accomplie, envoie La Fontaine comme patriarche à Venise.

Quoi qu'il en soit de la valeur de travail rubrical, de la médiocrité des hommes et de leur manque d'horizon, il faut reconnaître que saint Pie X, homme pratique, a réussi pour l'essentiel là où le savant Benoît XIV avait échoué : il a rendu à la prière de l'Eglise latine le psautier et le dimanche.

Pierre-Marie Gy, o.p.

André GOOSSENS, *Alliance et grâce. Le sacrement de l'Eucharistie selon Gabriel Biel (1410-1495)*. Thèse ronéotée, LV-497 pp. Paris, Institut supérieur de Liturgie, 1971.

Luther avait douze ans quand mourut Gabriel Biel, dont la *Sacri Canonis Missae Expositio* (1488) était à ses yeux le meilleur traité catholique sur la Messe, et eut un rôle important dans sa formation sacerdotale. L'*Expositio* associe et somme toute intègre les aspects liturgique, théologique et pastoral, et lorsque, quelques années plus tard, Biel rédige son commentaire du 4^e livre des Sentences, il y renvoie souvent pour des développements théologiques sur l'Eucharistie. Dans les deux œuvres Biel se montre à la fois théologien ockhamiste et spirituel engagé dans le courant de la *devotio moderna* et des Frères de la vie commune (celui de l'*Imitation de Jésus-Christ*), qu'il a introduits en Haute-Rhénanie : en théologie il est soumis à des servitudes d'école et ne recherche pas l'originalité, mais ses intérêts sont surtout spirituels. Luther sympathisera chez lui avec le climat de la *devotio moderna*, tout en réagissant à partir d'une expérience radicalement différente.

En ce moyen âge finissant la liberté théologique est plus grande qu'elle ne le sera lors de la Réforme et après. Biel ne semble pas avoir connaissance du Décret aux Arméniens, dont l'usage sans nuance, à Trente et après Trente, contribuera à rétrécir l'orthodoxie en matière sacramentaire. Mais, à la suite de Scot et d'Ockham, il adhère sans restriction à la définition du IV^e concile du Latran sur la transsubstantiation tout en avouant comme eux que du point de vue purement rationnel ses préférences iraient à la consubstantiation. Une telle dichotomie, malgré ses dangers, montre bien que l'aristotélisme n'était pas seulement le cadre de référence partagé par tous pour penser la présence réelle ; il nécessitait une confrontation difficile entre la raison et la foi, et c'est la loyauté aiguë avec laquelle les scolastiques l'ont pratiquée qui les a conduits à hypertrophier cette partie de la théologie de l'Eucharistie.

Il faut reconnaître que la théologie eucharistique de Biel, à la différence de celle d'Ockham, si sévèrement critiquée par E. Iserloh pour son unilatéralisme, traite aussi avec honneur les autres aspects de la messe ; *memoria Passionis*, sacrifice, communion. A. Goossens estime en particulier que sa doctrine du sacrifice est traditionnelle et que sa conception de la *memoria* ne mérite pas l'accusation de subjectivisme que Casel a exprimée contre la scolastique tardive. Il pense en outre que chez Biel l'idée de pacte n'est pas simplement une explication théologique opposée à celle de la causalité instrumentale, mais qu'elle s'enracine dans le thème biblique de l'Alliance et prend ainsi une importance centrale. Si c'est exact Biel rejoint par là la préoccupation de nos contemporains de valoriser l'Eucharistie comme sacrement d'Alliance en même temps que leur crainte de trop donner à la causalité des sacrements.

Deux points cependant de cette théologie me paraissent créer de graves difficultés. Tout d'abord Biel, et déjà Scot, par une analyse trop formelle des conditions de l'Eucharistie comme *sacramentum permanens*, tiennent que la consécration est seulement *via ad sacramentum* : n'est-ce pas là retourner indûment le rapport entre la messe et la présence réelle ? En second lieu et plus largement Biel accueille avec faveur la définition générale des sacrements proposés par Ockham, laquelle n'inclut pas le caractère *sensible* des sacrements. Le sacrement est un signe efficace de grâce, au fond un simple signal, et, comme dit Ockham, Dieu aurait pu décider qu'une méditation pieuse purement intérieure serait sacramentelle : l'anthropologie sacramentelle perd ici toute sa sève et il n'en reste plus qu'un seul élément, à savoir le signe qui certifie à l'homme que Dieu lui donne sa grâce.

Pierre-Marie Gy, o.p.

Liturgie et prière

La louange des jours. Nouvel Office de Taizé, 5^e édition, Presses de Taizé, 1971, diff. Seuil, Paris ; 784 pp. ; 36 F.

Innombrables sont les jeunes et les moins jeunes qui, ayant passé quelques jours à Taizé, gardent la nostalgie des offices auxquels ils ont participé avec les Frères et s'efforcent de prier de la même façon, en petits groupes ou individuellement. A leur intention, voici une nouvelle édition de l'Office de Taizé, accordée aux réformes liturgiques récentes. Pour chaque jour sont prévus un office du matin, un office de midi et un office du soir. Des vigiles sont également proposées pour la soirée du samedi et des veilles de fête. Chaque office comprend un ou deux psaumes seulement, une ou deux lectures bibliques, deux ou trois éléments de prière, le tout étant immergé dans une atmosphère contemplative faite de versets, de répons et de silence.